

LAURENCE FONTAINE

L'ÉCONOMIE MORALE

Pauvreté, crédit et confiance
dans l'Europe préindustrielle

nrf essais

GALLIMARD

DU MÊME AUTEUR

LE VOYAGE ET LA MÉMOIRE: COLPORTEURS DE L'OISANS AU XIX^e SIÈCLE, *Presses universitaires de Lyon*, 1984.

HISTOIRE DU COLPORTAGE EN EUROPE, XV^e-XIX^e SIÈCLE, *Albin Michel*, coll. *L'Évolution de l'humanité*, 1993.

POUVOIRS, IDENTITÉS ET MIGRATIONS DANS LES HAUTES VALLÉES DES ALPES OCCIDENTALES (XVII^e-XVIII^e SIÈCLE), *Presses universitaires de Grenoble*, coll. *La pierre et l'écrit*, 2003.

PAUVRETÉ ET STRATÉGIES DE SURVIE: UNE CONFÉRENCE-DÉBAT DE L'ASSOCIATION EMMAÛS, *Éditions Rue d'Ulm*, coll. *La rue ? parlons-en !*, 2008.

nrf essais

Laurence Fontaine

L'économie morale

Pauvreté, crédit et confiance
dans l'Europe préindustrielle

Gallimard

Fontaine, Laurence (1946-)

Sciences sociales : Comportements économiques.

Sociologie économique ;

Crédit ; don ; monde et marché de la finance ; microcrédit

Histoire : Économie de l'Europe d'Ancien Régime :

Circulation monétaire ; crises

Philosophie politique : Idéologies : libéralisme ; utilitarisme ;
anti-utilitarisme

© *Éditions Gallimard, 2008.*

Introduction

On observe fréquemment cette tendance à traiter les événements économiques comme s'ils constituaient des séries causales autonomes. Dans la réalité, les faits économiques sont à l'évidence la résultante d'autres faits, qui peuvent provenir de tous les secteurs imaginables. [...] Je plaide pour qu'on reconnaisse l'interdépendance de toute série historique particulière avec toutes les autres, pour que l'on voie que chaque élément de telle série résulte de causes appartenant à toutes les autres.

GEORG SIMMEL, *Les Problèmes de la philosophie de l'histoire*, Paris, PUF, 1984 [1907], note 3 p. 159.

Cela s'appelle communément « l'air du temps ». Le temps, chez les économistes, sociologues et historiens, est à la réflexion : existe-t-il une alternative à cette forme nouvelle d'ensauvagement qu'est devenu le libéralisme économique, pour lequel tout peut désormais s'échanger — y compris la vie — comme des biens ordinaires ? Les alternatives ne sont encore que des esquisses, qui empruntent au passé pour dessiner l'avenir¹. Au premier rang des nouveaux thèmes, il y a le microcrédit et ses vertus supposées. Pour en mesurer les effets, on évoque son efficacité présente, constatée dans les pays émergents ou du Tiers-Monde. Mais la petite somme que l'on prêtera à la femme démunie — mais excellente cuisinière — afin qu'elle achète quelques casseroles et calebasses pour vendre des plats, c'est-à-dire de la valeur ajoutée par transformation de produits premiers ; ou bien encore à la couseuse habile qui, grâce à sa petite machine, produira pour le marché local des couvertures ou des vêtements, ne permettra pas seulement une accumulation primitive de capitaux. Aidant les êtres à se

désengluer de la misère plutôt qu'à faire fructifier l'argent sur le marché international de la spéculation financière, le microcrédit est aujourd'hui paré des atours d'une économie morale, parce que solidaire.

Les altermondialistes lui trouvent des particularités largement empruntées à l'époque d'avant, celle de l'aube de la société capitaliste, quand l'économie, selon leurs analyses, était « encastrée » dans le social, pour reprendre les termes de l'anthropologue Karl Polanyi². Alors le don primait sur le marché, et l'économie apparaît d'autant plus humaine. En creux, se dessine pour certains l'âge d'or d'une société solidaire, d'un monde que nous aurions perdu.

Cette seule proposition alternative mérite que l'on s'y arrête. L'économie « encastrée » était-elle véritablement plus morale et plus protectrice pour les faibles ? S'agit-il seulement de morale et de solidarité, ou bien ces deux notions renverraient-elles à ces formes discursives propres à des époques circonscrites et dont une généalogie, dressée à la Michel Foucault, révélerait combien elles n'étaient que le masque circonstanciel du Pouvoir ?

Les questions s'élargissent d'elles-mêmes : quels enseignements, s'il en est, peut-on, nous autres contemporains, tirer de l'examen des pratiques économiques d'avant la révolution industrielle ? Que retenir des stratégies de survie de ces époques où chacun devait apprendre à vivre, à survivre le plus souvent, sans aucune de ces prestations sociales qui caractérisent désormais nos États Providence ? Que retenir, sinon peut-être que le microcrédit n'est pas une invention contemporaine mais aussi que, dans sa nouveauté en apparence radicale, la crise des *subprimes* et des crédits immobiliers reconduit à des mécanismes qui étaient déjà au cœur des paniques financières de l'Ancien Régime, quand le système financier n'existait pas encore avec ses banques et ses prêteurs en dernier ressort d'aujourd'hui ? Les allers-retours entre hier et le plus contemporain, je les pratiquerai ici à la manière de Marc Bloch, j'en userai comme d'une baguette de sourcier, pour la double intelligence de la réalité passée, telle que nous pouvons la reconstituer, et de la préfiguration utopique d'un avenir plus humain.

Nous allons donc faire retour en des temps où l'économie n'était pas une activité aussi autonomisée qu'il y paraît rétrospectivement ; en sorte que la dimension économique d'un phénomène n'était jamais qu'un aspect d'une activité humaine dans laquelle toujours se mêlaient le religieux, le politique et le social. Ceux qui s'engageaient dans la pratique de l'échange et de l'emprunt dans l'Europe moderne étaient conduits par des manières spécifiques d'entrer dans l'économie, selon une diversité de valeurs morales, qui non seulement coexistaient mais s'interpénétraient. L'économie, de ce point de vue, était bien encastré dans des enjeux sociaux qui le dépassaient³. Pour restituer les relations des hommes à l'économie, il m'a paru pertinent de prendre pour objets premiers le crédit et la confiance. Tous deux sont des mécanismes fondamentaux : la confiance rend l'échange possible et permet de réduire les incertitudes du futur ; le crédit inscrit, lui aussi, les relations sociales dans le temps et la réalisation différée⁴.

De fait, le crédit irrigue la société tout entière. Les historiens ont montré depuis longtemps qu'il se pratique dans l'échange économique le plus élémentaire⁵, dans le négoce le plus menu comme dans le commerce à la grosse aventure⁶, qu'il pèse sur la paysannerie et sur la terre, qu'il tient son rang à la cour du Roi comme dans les finances de l'État⁷. Le budget de ce dernier dépend des avances des financiers, le pouvoir des manieurs d'argent des espèces qui leur sont confiées par les élites traditionnelles, la fortune des puissants des crédits consentis par les hommes du négoce et de la boutique, les entreprises des marchands des paiements différés du petit commerce et de leurs clients. Les pauvres sont, eux aussi, de la partie : dans les procès pour dette, ils sont plaignants (pour des salaires non versés) autant que défendeurs⁸. Il n'est jusqu'aux pensionnaires des hospices qui ne participent de ces liens de la dette⁹. Loin de consolider un cloisonnement de la société, le crédit et sa toile la traversent verticalement, embrassent tous les groupes sociaux, les institutions et les régions et créent des dépendances où chacun se trouve être à la fois prêteur et endetté. Se tissent ainsi des réseaux d'obligations en cascade dont les espaces géographiques et sociaux sont à géométrie variable. La relation qui tient créanciers et débiteurs, prêteurs et emprunteurs, constitue un lien social fondamental.

Les relations nouées autour du crédit sont un échange pas seulement économique et social, mais aussi de valeurs. S'attacher à comprendre ces dernières importe autant que mettre au jour les modalités concrètes de ces interactions. Pour retrouver les diverses dimensions des pratiques, regardées aujourd'hui comme essentiellement économiques, j'ai adopté plusieurs points de vue. Je suis d'abord partie de l'expérience de la pauvreté, de celle des hommes et des femmes qui ont un besoin urgent de crédit pour survivre. Cette première approche permet d'entrer dans les mécanismes de la solidarité et du profit : elle révèle que chaque groupe social — et les hommes et les femmes selon des modalités différentes — a des manières particulières de prêter de l'argent à qui en a besoin ; elle met également en évidence une économie morale plus ou moins partagée par les différents acteurs ; elle ouvre les portes du monde du microcrédit urbain et dévoile le rôle que jouent les femmes et les étrangers, dont les juifs, dans les circuits du crédit ; elle cerne enfin l'attitude des États face à l'omniprésence de l'usure et montre que si certains ont opté pour la création d'établissements de crédit charitables, les monts-de-piété, d'autres ont préféré laisser faire le marché.

Cette enquête historique m'a conduite à définir l'économie morale et les cultures qui se révèlent dans l'acte de prêter et dans les manières de le faire. Églises et États, qui ont tous deux le pouvoir de dire le bien et le mal, ont envisagé la condamnation de l'usure portée par la civilisation chrétienne. Parallèlement, le théâtre, plus particulièrement quelques œuvres singulièrement habiles, met en scène les diverses cultures de l'économie que l'étude des besoins des plus pauvres a permis de révéler. Le théâtre est un lieu de connivences où se révèlent des « communautés d'interprétation » qui lient auteurs, acteurs et spectateurs. Il traduit des manières partagées de penser et de débattre du monde entre auteurs et publics¹⁰. Shakespeare et Molière sont des guides exceptionnels pour entrer dans les manières de penser et de vivre l'économie. Ils permettent d'isoler les deux modes d'être majeurs propres à l'économie : l'aristocratique et le marchand. Après les avoir présentés dans leur « pureté », comme les composants d'un mélange enfin séparés, j'ai confronté ces valeurs mises en

scène au théâtre à l'un des gestes les plus ordinaires de la vie économique — l'achat et la vente —, en regardant comment les acteurs sociaux fixent, ou y consentent, les prix auxquels ils achètent. Cette confrontation des valeurs qui agitent les personnages de théâtre, sortes d'idéaux types, avec les pratiques réelles permet d'auner l'efficacité sociale de ces valeurs.

Comme une trame à la fois visible et invisible derrière chaque manière d'envisager le crédit, se tient le Pouvoir. Celui des États et des Églises certes, mais tout autant celui plus diffus et parfois moins codifié qui court dans la société¹¹. S'agissant de l'Europe moderne, l'économie politique aristocratique imprègne tous les rapports sociaux. Contre elle, une économie marchande et capitaliste cherche à imposer d'autres valeurs et à déplacer les relations de pouvoir traditionnelles. Si l'État et le crédit public sont des acteurs à part entière de cette histoire, ils ne sont toutefois pas analysés pour eux-mêmes dans ce livre. Le crédit public, qui a d'ailleurs reçu beaucoup d'attention de la part des historiens, n'entre pas dans ce propos. En revanche, l'État est omniprésent derrière les nombreuses lois, institutions et règlements qu'il a créés pour encadrer les pratiques économiques au quotidien.

La manière dont les hommes construisent la confiance est le dernier point de vue que j'ai choisi pour entrer dans les relations complexes que les individus entretiennent avec l'économie. La confiance, aussi indispensable à la vie économique que peut l'être le crédit, repose sur l'assurance que les partenaires sociaux agiront de manière prévisible. Analyser comment elle se construit dessine, en creux, les particularités des relations sociales et les formes du pouvoir dans lesquelles ces dernières s'inscrivent. Le besoin de confiance est universel, mais les valeurs partagées qui la sous-tendent sont, elles, spécifiques aux différents contextes.

Au total, ce livre met en évidence non pas deux cultures économiques qui se seraient succédé — la féodale et la capitaliste —, mais deux cultures économiques, chacune portée par des valeurs différentes, qui ont vécu ensemble, se sont côtoyées, affrontées, mais qui se sont également influencées, mélangées et qui ont été transformées par ces rencontres. Révéler le champ des expériences possibles et

communes restituée, du même geste, les multiples tensions qui traversent les sociétés : au niveau collectif, entre des sociétés d'ordre et de statut et le développement parallèle de rationalités économiques ; au niveau individuel, entre les exigences contradictoires des diverses appartenances des individus, leurs aspirations et la réalité éprouvée de leur expérience ordinaire.

Le lecteur aura compris que ce livre voudrait contribuer à une nouvelle approche de l'économie européenne d'Ancien Régime, avec l'ambition de la saisir telle qu'en elle-même, au plus près de ce qu'elle fut, afin, entre autre, de glaner des gains d'intelligence sur les questions, pour nous autres gens du XXI^e siècle, de l'économie du don, de l'échange non utilitariste et du recul de l'emprise financière sur toute activité humaine.

L'approche joue délibérément sur les variations d'échelles et de points de vue pour faire ressortir le plus possible les complexités et les tensions des sociétés que les approches à partir d'un seul angle ont du mal à voir. Elle commence par les pratiques, et non pas les idées afin d'éviter la confusion entre l'idéologie et la réalité des conduites, puis s'élargit à une réflexion sur les idéaux-types qui mettent en évidence les contradictions et les incohérences des acteurs. Toutefois l'ambition européenne de cette enquête n'est qu'imparfaitement maîtrisée : il me paraît impossible de couvrir la diversité des contextes géographiques et sociaux et de leurs évolutions, même si les variations d'échelles sont inhérentes au projet. Ainsi, certains aspects qui, telle l'économie financière informelle urbaine, ne peuvent être saisis qu'à une échelle microscopique, seront traités à partir de l'étude d'un seul cas — le Paris du XVIII^e siècle — dont l'étude sera enrichie grâce à la maigre bibliographie existante ; d'autres dimensions que le livre aborde, comme l'endettement nobiliaire ou la question de l'usure, bénéficient, au contraire, d'une substantielle historiographie, grâce à laquelle, je propose une relecture cavalière de la thématique. Mais l'abondance a contraint à faire des choix et, ce faisant, à ne pas rendre justice à toutes les différences régionales et contextuelles de l'Europe moderne. Il suffit de songer à la diversité des noblesses européennes et aux grandes différences qui s'observent au sein de l'aristocratie à l'intérieur même des

différents pays. L'exemple de l'Italie où la noblesse vénitienne ne ressemble pas à la génoise et moins encore à celle de l'Italie méridionale, est de ce point de vue particulièrement éclairant. Abondance ou disette de sources, demeure l'essentiel : les questions posées par le passé et reformulées dans le présent tel que nous le vivons nourrissent le dialogue nécessaire à l'esquisse de notre avenir commun.

Prologue

Les mots savent de nous des choses que nous ignorons d'eux.

RENÉ CHAR.

Les mots portent trace des emplois qu'ils ont connus. Ils disent les valeurs et les manières de vivre de ceux qui les ont utilisés. Ils seront nos premiers guides pour entrer dans le crédit et la confiance. Mais auparavant, allons brièvement jusqu'aux origines des pratiques européennes en regardant, à la suite d'Émile Benveniste¹, comment se sont construites les significations des mots *don*, *crédit*, *créance*, *confiance* et *dette* dans les langues indo-européennes.

La *fides*, dit Benveniste, qui est la foi et la confiance en latin, fait également référence à une valeur encore plus ancienne et légèrement différente de celle de « confiance » : elle signifie la « qualité propre d'un être qui lui attire la confiance et s'exerce sous forme d'autorité protectrice sur qui se fie en lui ». Cette notion est très voisine du *kred* germanique. On comprend alors pourquoi, en latin, *fides* est le substantif correspondant à *credo*, croire. Cela veut dire que :

La notion latine de *fides* établit entre les partenaires une relation inverse de celle qui régit pour nous la notion de « confiance ». Dans l'expression, « j'ai confiance en quelqu'un », la confiance est quelque chose de moi que je mets entre ses mains et dont il dispose ; dans l'expression latine « mihi est fides apud aliquem », c'est l'autre qui met sa confiance en moi et c'est moi qui en dispose. Celui qui possède la *fides* détient donc un titre qui est déposé « chez » quelqu'un : ce qui montre que « fides » est proprement le « crédit » dont on jouit auprès du partenaire. Tous les exemples anciens le confirment.

De là, *fides* désigne la confiance que celui qui parle *inspire* à son interlocuteur, et dont il jouit auprès de lui. C'est alors une « garantie » à laquelle il peut recourir. La *fides* que les mortels ont auprès des Dieux les assure en retour d'une garantie : c'est cette garantie divine qu'on invoque dans la détresse.

Benveniste passe ensuite en revue les différentes liaisons de *fides* et les circonstances dans lesquelles la notion est employée. Ces occurrences montrent que les partenaires de la confiance ne sont pas dans une situation d'égalité : celui qui détient la *fides* qu'un homme a mis en lui tient cet homme à sa merci. C'est pourquoi *fides* devient presque synonyme de *dicio* et *potestas*. Sous leur forme primitive, ces relations entraînaient une certaine réciprocité : mettre sa *fides* en quelqu'un procurait en retour sa garantie et son appui. Mais cela même souligne l'inégalité des conditions. C'est donc une autorité qui s'exerce, en même temps qu'une protection sur celui qui s'y soumet, en échange et dans la mesure de sa soumission.

Ces notions latines ont été réactualisées au XVI^e par les humanistes et leur relecture du *De officiis* de Cicéron. Érasme et Melanchthon ont publié une édition latine annotée en 1520 qui a atteint dans les quarante années suivantes pas loin d'une centaine d'éditions en Europe. Cette filiation et réappropriation est clairement visible, par exemple, dans le livre de l'anglais Thomas Elyot, *The Book Named the Governor* publié en 1531. Elyot écrit :

[...] ce qui en latin s'appelle *Fides* fait parti de la justice et s'interprète diversement et dans ses effets la notion est toutefois tendue vers un seul but. Parfois, on pourrait dire foi, d'autres fois credence, d'autres encore confiance. Quand il s'agit de croire les préceptes et les promesses de dieu, on dit foi. Dans les contracts entre un homme et un autre, on parle communément de credence. Entre des personnes d'état ou de condition égales, cela s'appelle la confiance. Du sujet ou du serviteur à son souverain ou maître, le terme correct est fidélité...².

Ainsi ces différentes notions sont repensées dans le contexte de la société hiérarchique d'Ancien Régime, avec ses principaux acteurs, ses hiérarchies et ses différentes formes de liens de l'homme à Dieu. Elles se coulent dans les gradations qui se manifestent, dans les contrats que

font les hommes entre eux, en partant de la parole qui suffit pour engager des égaux pour finir dans les diverses dépendances qui lient les clients et les serviteurs à leur patron.

Benveniste analyse aussi les termes de « prêt », d'« emprunt », de « dette », et montre comment dans toutes les langues indo-européennes les termes techniques corrélatifs pour « dette », « prêt », « emprunt », se sont constitués par spécification et différenciation d'autres termes plus généraux qui relèvent d'un autre ordre de représentation, celui du langage du pouvoir. Dès le début, il y a une double construction. D'une part, « prêt » et « emprunt » sont deux aspects de la même démarche tout comme « avance » et « restitution » d'une somme sans intérêt. Le parallélisme entre prêter et emprunter se retrouve en allemand (*borgen*) et en ancien français où emprunter se disait pour « prêter » et « se faire prêter ».

Enfin, avec l'analyse des emplois de *prestare*, Benveniste montre qu'il y a trois relations de crédit différentes qui se construisent. *Prestare* se dit d'abord et pendant longtemps du prêt sans intérêt, fourniture gracieuse, témoignage de bienveillance et non opération financière. Ce « prêt » est différent de l'emprunt dit *mutuatio* où apparaît la réciprocité, la restitution exacte de ce qu'on a reçu, et encore plus éloigné du *fenus* qui est le véritable prêt à intérêt et dont le sens premier est « fécondité, prospérité ». L'ensemble de ces notions est très visible dans la correspondance de Cicéron : il ne parle pas d'une unique relation de crédit, mais d'une multitude qui se différencient selon le statut social et juridique du débiteur. S'agissant de l'aristocratie des sénateurs, leurs comportements sont en outre imprégnés par la vertu cardinale de la *liberalitas*, générosité encombrante mais porteuse de *gratia*³. Mais la notion de *gratia* est double. D'un côté, elle se traduit par la reconnaissance et, de l'autre, par le crédit. Ce qui signifie que l'on peut tout aussi bien comprendre le terme de *gratia* dans un sens passif (la dette de reconnaissance dont on est chargé) que dans un sens actif : la créance de gratitude dont on est bénéficiaire. Ainsi, dans son sens actif, la *gratia* exprime le crédit personnel qui permet de définir l'homme d'influence⁴.

Le don, l'échange, le commerce sont un ensemble de notions économiques qu'il est difficile de définir autrement

que par la somme de leurs particularités. Le vocabulaire grec du don offre plusieurs mots. Ceux dérivés de la racine dô : dos, doron, dorea, dosis, qui tous portent l'idée du cadeau qui permet d'établir des relations profitables. La *timé* renvoie, elle, à un don conçu comme une prestation contractuelle, imposée par les obligations d'un pacte, d'une alliance, d'une amitié, d'une hospitalité ; elle est l'obligation de l'hôte (*xeînos*), celle des sujets envers le roi ou le dieu, ou encore la prestation impliquée par une alliance⁵.

Ainsi, croyance, foi, autorité sont sémantiquement à l'origine des mots crédit et créance. Ces sens, qui font référence à la distribution du pouvoir et à la forme des relations sociales, s'ils ont presque disparu aujourd'hui, étaient encore très présents dans les langues de l'Europe moderne, comme les définitions des dictionnaires consultés pour la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle l'attestent.

En France, le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière, imprimé à Rotterdam entre 1688 et 1689, donne trois sens au mot Crédit. Le premier est : « Croyance, estime qu'on s'acquiert dans le public par sa vertu, sa probité, sa bonne foi et son mérite. [...] ». Le second : « Crédit, se dit aussi de la puissance, de l'autorité, des richesses qu'on s'acquiert par le moyen de cette réputation qu'on a acquise. Ce Ministre a acquis un grand *crédit* à la cour sur l'esprit du Prince. [...] ». Et le troisième : « Crédit, se dit plus ordinairement dans le commerce de ce prêt mutuel qui se fait d'argent et de marchandises, sur la réputation de la probité et solvabilité d'un négociant [...] ». Et Furetière précise : « On dit, faire *crédit*, vendre à *crédit*, acheter à *crédit*, pour dire, ne pas payer comptant ce qu'on achète. C'est le *crédit* que font les Marchands aux Grands Seigneurs qui ruine leur fortune, leur négoce ». Furetière ajoute au mot crédit le sens de l'expression À *crédit* : « se dit souvent pour dire, à plaisir, sans utilité, sans fondement [...] ». »

Ainsi, le premier sens renvoie à la réputation et à ses attributs, le second à la puissance politique et financière et le troisième à un prêt mutuel entre marchands. Les deux derniers emplois du mot crédit sont tous deux fondés sur le premier sens, c'est-à-dire sur la réputation. Quand il n'est pas question d'un prêt mutuel entre marchands, le mot crédit entre dans une locution verbale et le seul exemple

que donne alors Furetière est celui de la ruine des marchands quand ils font crédit aux grands seigneurs. Les sens qui sont donnés à l'expression *À crédit* évoquent tous l'inanité, l'inutilité, le gaspillage involontaire ou l'absence de fondement.

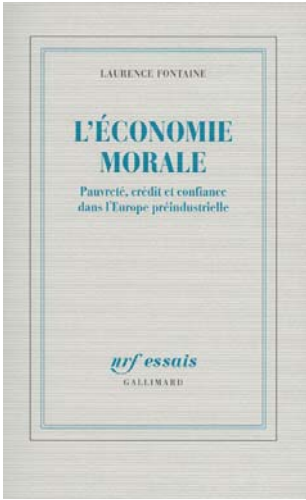
Les dictionnaires espagnols et portugais indiquent cinq sens au mot crédit qui recouvrent également la foi, l'autorité, la faveur, la bonne réputation et, pour finir, les écritures commerciales et les prêts marchands qui apparaissent dans la langue comme cas particuliers⁶. En terres germaniques, les définitions sont les mêmes avec une insistance forte sur le sens indo-européen de l'homme « qui a bon crédit », « qui est en bon crédit » ce qui veut dire qu'on met sa confiance en lui et qu'il la perd quand son crédit est mort. À ces sens s'ajoute une autre entrée *crédito*, qui en reprenant ces mêmes notions donne deux sens au mot. Le premier reste fidélité et foi parmi les hommes et le second est l'acte d'emprunter. Enfin, le dictionnaire s'attache au crédit commercial pour expliquer que « donner à crédit n'est pas séparable du commerce comme la chaleur ne l'est pas du feu. [...] » ; mais il signale les dangers du crédit : « celui qui donne trop de confiance (Vertrauen) risque de ne plus voir son argent »⁷.

Enfin, Sur les treize sens du mot crédit que recense *The Oxford English Dictionary*, les cinq derniers seulement se réfèrent à l'activité économique. Les premiers renvoient également à la foi, la confiance, l'autorité, à ce qui est cru, à la réputation, à la reconnaissance du mérite. Dans les sens commerciaux, la nouveauté anglaise est d'y inclure le crédit public et de citer le vote du budget par le Parlement, d'où dérive l'expression *vote of credit*.

Ces définitions du crédit sont aujourd'hui complexes et déroutantes puisque la rationalité de l'activité économique du crédit et le profit en sont singulièrement absents. Toutefois, la séparation que font les dictionnaires entre toutes les formes de crédit et le crédit marchand est remarquable comme si les marchands n'appartenaient pas à la même société et avaient droit à des règles propres à leur groupe. Cette différenciation plonge ses racines dans les distinctions que font théologiens et juristes depuis au moins la fin du Moyen Âge entre le monde des affaires et celui de la cha-

attire l'attention sur la nécessité d'entrer dans les valeurs qui sous-tendent la pluralité des économies politiques qui se côtoient dans le monde d'hier comme dans celui d'aujourd'hui, pour mieux comprendre ce qui se joue dans leur rencontre.

LES RÉSEAUX SOCIAUX	310
MICROCRÉDIT ET MARCHÉ	313
RÉHABILITER LE MARCHÉ AU PROFIT DES PAUVRES	321
LE « DÉSENCASTREMENT » ET LA PLURALITÉ DES ÉCONOMIES	328
S'AFFRANCHIR DE LA MORALE ET DES SOLIDARITÉS	331
<i>Appendices</i>	337
Bibliographie	339
Notes	371



L'économie morale

Laurence Fontaine

Cette édition électronique du livre *L'économie morale*
de *Laurence Fontaine* a été réalisée

le 03/12/2008 par les Editions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage, achevé
d'imprimer en septembre 2008 (ISBN : 9782070785773)

Code Sodis : N02273 - ISBN : 9782072022739